

## Rénovation des rues du Pont et Philibert-Laguiche

### Rue du Pont



© Ville de Mâcon

À l'entrée, les magnolias seront conservés et les jardinières réaménagées afin de drainer et d'amender la terre. Des mâts végétalisés de 4 à 5 mètres de haut avec des plantes grimpantes et des assises seront installés le long de la rue. L'aménagement intégrera l'amorce de la rue Franche jusqu'au 63 pour rejoindre l'existant. L'arbre du carrefour rue Franche/rue Laguiche, ainsi que les deux autres situés en terrasse vers la rue Rochette, seront remplacés. Un diagnostic sanitaire a fait apparaître leur dépérissement.

Des arbres plus résistants seront replantés. Avec ces espaces verts et l'installation de banquettes végétales, la volonté est d'apporter de la fraîcheur en centre-ville.

### Rue Philibert-Laguiche



© Ville de Mâcon

Un plateau traversant en pierre s'insèrera entre le passage Goncourt et la rue Rochette où seront créées des jardinières autosuffisantes intégrant des assises.

Plus haut, un espace vert sera aménagé au niveau de l'ancienne Poste et la terrasse "estrade" située face au bar Laguicheur sera élargie. C'est aussi là que la navette est-ouest s'arrêtera. Une borne rétractable sera installée en haut de la place aux Herbes pour éviter que les véhicules puissent redescendre sur la place, ainsi qu'à la jonction Rue de la barre Philibert Laguiche pour la mise en piétonisation de la rue Sigorgne lors des zones blanches et manifestations particulières.

Les deux arbres situés au début de la rue Lamartine seront maintenus et accompagnés de banquettes végétales à leurs pieds.

## Planification des travaux

Les travaux se dérouleront de la mi-janvier à la fin du printemps 2024. Les commerces resteront tous accessibles pendant la durée des travaux.

## Infos travaux du 20 au 24 mai 2024

Publication effectuée le 17 mai 2024

**MAÇON**  
L'ÉNERGIE POUR VOUS, AVEC VOUS!

**MAÇON**  
Cœur de ville  
Cœur de VIE

### INFOS TRAVAUX RUES PH. LAGUICHE - SIGORGNE - DU PONT

**SEMAINE 21 - DU 20 AU 24 MAI 2024**

**Réalisation des bétons**  
Le coulage des bétons ne pouvant se faire sous la pluie, les dates fixées pourraient être décalées en fonction de la météo.  
Le sciage des joints devant impérativement être réalisé le lendemain des coulages, cette opération est susceptible d'avoir lieu un samedi.

→ Rue Franche : Poursuite de la réalisation de la fresque de Street Art (si les conditions climatiques le permettent).  
→ Rue du Pont : Seconde phase du coulage des bétons en début de semaine et sciage des joints le lendemain.  
→ Rue Laguiche : Poursuite des opérations de bouchardage (ponçage des bétons) et de la pose des dalles en pierre en haut de la rue. Au niveau de l'intersection avec la place aux Herbes : coulage des bétons, puis sciage des joints le lendemain. En haut, préparation du centre de la rue en vue du coulage des bétons.  
→ Impasse Rochette : Bouchardage (ponçage des bétons).  
→ Passage Goncourt : Poursuite des travaux de façade et début d'installation de la structure du mur végétalisé.  
→ Rue Sigorgne : Réalisation des joints devant l'Hôtel Senecé, poursuite de la pose des dalles en pierre en haut de la rue et pose des jardinières. En bas, le centre de la rue sera préparé en vue du coulage des bétons.

**Rappel des consignes à respecter**  
Le stationnement et la circulation sont interdits sur les rues du Pont, Laguiche, Saint-Vincent, Rochette et Sigorgne.  
Les entreprises mandatées accèdent aux chantiers par la rue Lamartine (entrée et sortie). Le stationnement est donc neutralisé sur cette rue.  
Le stationnement est interdit sur les bases de vie, sauf pour les entreprises.  
Les livraisons s'effectuent par la rue Franklin pour ressortir par la place Poissonnière.

→ Quai Lamartine : Suite aux travaux de réseaux, remise en état du trottoir à proximité de l'établissement du Voltaire, récemment fermé. À ce niveau, la voie de circulation de droite pourra être neutralisée.

Consultez les plans des déviations sur **MAÇON** +

⊘ Véhicules interdits sauf chantier et urgences.

Points de collecte des ordures ménagères : rues Ferret, Dinet, Lamartine.  
Points de collecte des cartons pour les commerçants : rue Dombey, Places Poissonnière et Saint-Vincent.

→ Circuit livraisons/services  
→ Axe de déviation

Les conditions climatiques peuvent affecter le bon déroulement de l'exécution des travaux et entraîner un arrêt du chantier.

## Plan des déviations du 20 au 24 mai 2024

<https://www.macon.fr/ma-ville/les-grands-projets/coeur-de-ville-coeur-de-vie/renovation-des-rues-du-pont-et-philibert-laguiche?>



## Infos travaux du 6 au 17 mai 2024

Publication effectuée le 3 mai 2024



SEMAINES 19 ET 20 - DU 06 AU 17 MAI 2024



- **Rue Franche** : Début de la réalisation de la fresque de Street Art.
- **Rue du Pont** : Coulage des bétons au cours de la semaine 20 et sciage des joints le lendemain.
- **Rue Laguiche** : Poursuite des opérations de bouchardage (ponçage des bétons) et pose des dalles en pierre sur la terrasse en face de la brasserie *Laguicheur*.
- Entre le passage Goncourt et la place aux Herbes : coulage des bétons, puis sciage des joints le lendemain.
- **Impasse Rochette** : Bouchardage (ponçage des bétons).
- **Passage Goncourt** : Poursuite des travaux de façade et début d'installation de la structure du mur végétalisé.
- **Rue Sigorgne** : Poursuite de la pose des dalles en pierre en haut de la rue et devant l'Hôtel Senecé, puis pose des jardinières.
- En bas, le centre de la rue sera préparé en vue du coulage des bétons qui aura lieu en semaine 20. Les joints seront sciés le lendemain du coulage.

**Rappel des consignes à respecter**

Le stationnement et la circulation sont interdits sur les rues du Pont, Laguiche, Saint-Vincent, Rochette et Sigorgne.  
Les entreprises mandatées accèdent aux chantiers par la rue Lamartine (entrée et sortie).  
Le stationnement est donc neutralisé sur cette rue.  
Le stationnement est interdit sur les bases de vie, sauf pour les entreprises.  
Les livraisons s'effectuent par la rue Franklin pour ressortir par la place Poissonnière.

- **Quai Lamartine** : Suite aux travaux de réseaux, remise en état du trottoir devant l'établissement du Voltaire, récemment fermé. À ce niveau, la voie de circulation de droite sera neutralisée. La rue Montrevél sera également fermée à la circulation du 13 au 17 mai.
  - **Place Poissonnière** : Le lundi 13 mai, l'accès au chantier de la rue Sigorgne se fera exceptionnellement par la place Poissonnière. La sortie de la rue Dombey sur la place Poissonnière sera bloquée, et la rue Franklin sera à double sens pour permettre la sortie des livraisons.
- Consultez les plans des déviations sur **MAÇON**
- 🚫 Véhicules interdits sauf chantier et urgences.**

## Plan des déviations du 6 au 17 mai 2024

Publication effectuée le 3 mai 2024

# PLAN DES DÉVIATIONS



**SEMAINES 19 ET 20 - DU 06 AU 17 MAI 2024**

- Circuits des livraisons/services
- Axes de déviation
- 🚚 Placettes de livraison
- 📦 Points de collecte des cartons pour les commerçants
- 🗑️ Points de collecte des ordures ménagères

**Zone piétonne**  
Accès livraisons uniquement : de 5 h 30 à 11 h du lundi au samedi, et de 7 h à 13 h le dimanche

**LUNDI 13 MAI**

Accès chantier  
Accès et sortie livraisons  
Fermeture du 13 au 17 mai

L'accès au chantier de la rue Sigorgne se fera exceptionnellement par la place Poissonnière.  
La rue Franklin sera en double sens pour permettre la sortie des livraisons.  
La sortie des livraisons de la rue Carnot sera maintenue par la place Poissonnière.

**AMÉNAGEMENT    BÂTIMENTS    BASES DE VIE CHANTIER**

PRÉFET DE SAÛNE-ET-LOIRE  
Mairies - Bureaux AGGLOMÉRATION



## HÔTEL DE VILLE DE MÂCON



Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00

Allô Mairie : 0800 337 273

**ESPACE PRESSE**